



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Prélèvement de plasma et pénurie de médicaments dérivés de sang

Question écrite n° 355

Texte de la question

M. Vincent Rolland alerte M. le ministre de la santé et de la prévention sur la situation du prélèvement de plasma et de la pénurie de médicaments dérivés de sang (MDS). Il est urgent de renforcer la position du Laboratoire français de fractionnement et des biotechnologies (LFB) ; d'augmenter les prélèvements nationaux de collecte de plasma. L'usine d'Arras dans le Pas-de-Calais sera bientôt opérationnelle. Cette usine permettra à terme de tripler les capacités de production du Laboratoire français de fractionnement et des biotechnologies (LFB). Elle est un atout majeur pour renforcer la souveraineté sanitaire de la France dans les prochaines années. Pour cela, l'Établissement français du sang (EFS) a besoin d'un parc de machines d'aphérèse, dont une partie transportable, permettant ainsi de multiplier sensiblement la collecte d'ici 2025. Il faut également relancer le prélèvement de plasma en collecte mobile et former les centres. De plus, il est urgent de mettre en place un plan ambitieux d'embauche d'infirmiers et de formation d'entretien pré-don par des infirmiers diplômés d'État. Le recours aux médicaments dérivés de sang (MDS) des firmes internationales coûterait bien plus cher que la fourniture au Laboratoire français de fractionnement et des biotechnologies (LFB). Les capacités de l'usine d'Arras sont conséquentes. Cette nouvelle usine permettra au LFB de produire en France pour le monde entier. Ainsi, il lui demande si le Gouvernement envisage de mettre en place un plan visant à renforcer les moyens sur ce sujet essentiel de santé publique.

Données clés

Auteur : [M. Vincent Rolland](#)

Circonscription : Savoie (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 355

Rubrique : Sang et organes humains

Ministère interrogé : Santé et prévention

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 juillet 2022](#), page 3557

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)